

TARIFS 2025

HEBERGEMENT

Tarif journalier en fonction de votre groupe de dépendance :

- Le tarif hébergement : 65.64 € + 21.12 € Dépendance Gir 1/2 : 86.76 €
- Le tarif hébergement : 65.64 € + 13.40 € Dépendance Gir 3/4 : 79.04 €
- Le tarif hébergement : 65.64 € + 5.69 € Dépendance Gir 5/6 : 71.33 €

Tarif - 60 ans : 83.62 € par jour

Tarif réservation : 57.20 €

Pour les entrées en hébergement permanent vous devrez verser un mois d'avance au Trésor Public de THIERS :

Une provision d'entrée (avance) correspondant à 31 jours du tarif en vigueur : **2 034.84 €**
soit 31 jours à 65.64 €

EN CAS D'HOSPITALISATION

Forfait hospitalier : **20 €**

Forfait hospitalier psychiatrique : **15 €**

A partir du 4^{ème} jour : Minoration du GIR 5-6 + forfait hospitalier

AUTRES TARIFS

En cas d'absence pour motif personnel :

A partir du 4^{ème} jour : 57.20 € par jour (soit le tarif hébergement 65.64 € moins 2 fois le minimum garanti qui est à 4.22 € au 1^{er} Novembre 2024)¹ jusqu'à 30 jours maximum

Pécule en cas d'Aide Sociale : 121 € / mois au 1^{er} Janvier 2024

¹ Conformément à l'article Article I - 53 du Règlement Départemental d'Aide Social du Puy-de-Dôme du 13 mars 2017